



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 15 MAI 2023**

**LISTE DES DELIBERATIONS**

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le QUINZE du mois de MAI à VINGT HEURES à TRELAZE.

Le Conseil Municipal de TRELAZE, dûment convoqué par écrit par le maire suivant convocation individuelle transmise par mail, en date du 9 mai 2023.

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 33.

**MEMBRES PRESENTS** : Lamine NAHAM – Maire,  
Véronique PINEAU - Izzet ALBAYRAK - Chantal JEOFFROY - Amine KARIM -  
Cendrine DEVERRE - Ali AMINE - Magali HEURTIN – Sébastien BOUSSION -  
Christophe BOUJON - Frédéric CHAMARD - Sylvie COULOT - Cindy DELANOE - Ali  
ESSARROKH - Elise MAURY - Salah MOUMNI - Marie-Hélène PETIT - Ozkan  
ERTURK - Mathilde HOUSSET-WEBER - Florence BERTHO - Gulten CIKCIKOGLU –  
Dominique ROMAGON-RABINEAU - Alain PANTAIS - Lydie JACQUET – Radouane  
FRIKACH – Brigitte ROBIN – Boris BATAIS – Gilles ERNOULT – Mylène CANEVET  
– Ghislaine THEPIN - Claude CADOT – Jean-François GARCIA – Julien FAGAULT  
formant la majorité des membres en exercice.

21h35: Boris BATAIS, Gilles ERNOULT, Ghislaine THEPIN, Jean-françois GARCIA,  
Julien FAGAULT quittent la séance et ne prennent pas part aux votes des  
délibérations 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25.

**MEMBRE(S) EXCUSE(S)** : Chantal JEOFFROY, Radouane FRIKACH, Lydie  
JACQUET, Gulten CIKCIKOGLU, Claude CADOT.

**MEMBRE(S) ABSENT(S)** : Ali ESSARROKH

**MEMBRE(S) DEMISSIONNAIRE(S)** : /

**DEPOT(S) DE POUVOIR(S)** :

Chantal JEOFFROY, excusée, a donné pouvoir à Lamine NAHAM pour voter en son  
nom ;

Radouane FRIKACH, excusé, a donné pouvoir à Elise MAURY pour voter en son  
nom ;

Lydie JACQUET, excusée, a donné pouvoir à Cendrine DEVERRE pour voter en son  
nom ;

Gulten CIKCIKOGLU, excusée, a donné pouvoir à Izzet ALBAYRAK pour voter en son  
nom ;

Claude CADOT, excusé, a donné pouvoir à Boris BATAIS pour voter en son nom.

**ELECTION DU SECRETAIRE**

Ozkan ERTURK ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné(e) pour remplir ces  
fonctions.

La convocation du Conseil et la liste des délibérations ont été affichés à la porte de la  
Mairie respectivement les 9 mai et 16 mai 2023, conformément aux articles L.2121-  
10 du Code Général des Collectivités Territoriales et R.121-9 du Code des  
Communes.

## ORDRE DU JOUR :

1 – Adoption du Procès-Verbal du 20 mars 2023.

N°	DELIBERATIONS	Décision
2	Délégation de Service Public : Activités socio-éducatives 2023/2027 – Composition du Comité de Pilotage.	<b>Adoptée</b>
3	Alter Public : Augmentation du capital social par apports en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription	<b>Adoptée</b>
4	Education : Centre de santé scolaire – Convention de mise à disposition des locaux par la Ville d'Angers	<b>Adoptée</b>
5	Action sociale : Mission de prévention spécialisée – Subvention 2023/2024 et renouvellement de la convention	<b>Adoptée</b>
6	Finances : Budget Principal – Compte de gestion 2022	<b>Adoptée</b>
7	Finances : Election d'un président de séance pour le vote du compte administratif de la Ville	<b>Adoptée</b>
8	Finances : Budget Principal – Compte Administratif 2022.	<b>Adoptée</b>
9	Finances : Budget Principal – Reprise des résultats et affectation des résultats au budget 2022	<b>Adoptée</b>
10	Finances : Budget Principal – Restes à réaliser 2022	<b>Adoptée</b>
11	Finances : Budget Principal – Budget supplémentaire 2023	<b>Adoptée</b>
12	Finances : Détermination des taux d'imposition des taxes foncières et de la taxe d'habitation pour 2023	<b>Adoptée</b>
13	Finances : Réaménagement de dette – réitération des garanties d'emprunt	<b>Adoptée</b>
14	Finances : Budget Principal Exercice 2023 – Répartition des subventions Urbanisme	<b>Adoptée</b>
15	Festival de Trélazé : Autorisation de versement de l'avance sur subvention pour l'édition 2023	<b>Adoptée</b>
16	Finances : Exercice 2023 – Répartition des subventions et participations à l'Ecole de musique intercommunale « Henri Dutilleux »	<b>Adoptée</b>
17	Attributions d'aides dans le cadre du Plan Jeunesse	<b>Adoptée</b>
18	Finances : Budget Principal Exercice 2023 – Répartition des subventions « Culture et Vie Associative »	<b>Adoptée</b>

19	Finances : Budget Principal Exercice 2023 – Répartition des subventions et subvention exceptionnelle « Sport »	<b>Adoptée</b>
20	Conventionnement de partenariat : « Association Vivre Ensemble 2023/2024 »	<b>Adoptée</b>
21	Personnel : Mise à jour du tableau des effectifs	<b>Adoptée</b>
22	Mobilités : Attribution d'aide à l'achat des équipements de sécurisation du vélo	<b>Adoptée</b>
23	ZAC de la Quantinière : Cahier des Prescriptions Urbaines, Architecturales, Environnementales et Paysagères (Avenant n°3)	<b>Adoptée</b>
24	Installation Entretien Maintenance et Exploitation d'Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques et Hybrides Rechargeables « Parking de la Gare Parcelle AN 1718 – Convention avec le SIEMML »	<b>Adoptée</b>
25	Conteneurs enterrés : Dépôts sauvages rue François Mauriac – remise gracieuse de dette (annulation du titre n°1102)	<b>Adoptée</b>

### Questions Diverses :

- Budget participatif 2023 – point d'étape
- Note d'information sur le suivi des marchés publics – 1<sup>er</sup> trimestre 2023

**Le Maire de la Ville de TRELAZE soussigné, certifie que la présente liste des délibérations, extraite de la séance du Conseil Municipal du 15 MAI 2023 a bien été affichée à la porte de l'Hôtel de Ville.**

Pour Extrait certifié conforme  
TRELAZE, le 16 mai 2023

Le Maire,  
**Lamine NAHAM**

